

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE, RÉPARATRICE ET TRAUMATOLOGIQUE

UNITÉ DE TRAUMATOLOGIE



LIVRET D'ACCUEIL

Madame, Monsieur,

Ce livret contient des informations destinées à faciliter votre prise en charge.

Les professionnels sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Les valeurs de l'unité de traumatologie sont en accord et rejoignent les valeurs institutionnelles du CHU de RENNES : accueil, cohérence, communication, confidentialité, équité (les droits et les devoirs des uns et des autres), humanisme, responsabilité.

L'unité dispose de 19 lits, avec majoritairement des chambres seules. Le service prend en charge les patients âgés de plus de 15 ans.





VOTRE PRISE EN CHARGE

L'unité a pour mission d'assurer :

- la prise en charge globale des patients traumatisés de l'appareil locomoteur adressés par les urgences chirurgicales en post opératoire principalement, ou par la réanimation chirurgicale ;
- la prise en charge spécifique des urgences de la main ;
- la prise en charge de patients programmés.

L'équipe médicale

Une équipe composée de professionnels de plusieurs disciplines tenue au secret professionnel vous accompagnera tout au long de votre prise en charge (de l'accueil jusqu'à la gestion de votre devenir) :

- l'équipe chirurgicale (seniors, internes et étudiants en médecine), sous la responsabilité du chef de service d'orthopédie, du médecin responsable de l'unité, qui assure la continuité de votre prise en charge chirurgicale 24h/24h par un système de garde ;
- l'équipe d'anesthésie, sous la responsabilité du médecin responsable de l'unité d'anesthésiste des urgences, qui assure la continuité 24h/24h de votre prise en charge médicale.



L'équipe paramédicale

L'équipe paramédicale, sous la responsabilité du cadre supérieur de santé du pôle locomoteur, est composée :

- d'infirmier(e)s qui dispensent les soins prescrits par les médecins et assurent une présence permanente auprès de vous ;
- d'aides-soignants qui accompagnent les infirmières et qui prodiguent les soins d'hygiène et de confort qui vous sont nécessaires, et assurent une présence permanente auprès de vous ;
- d'une équipe de kinésithérapeutes qui assurent les séances en chambre ou au sein de l'unité du lundi au vendredi, afin de débiter votre réadaptation et/ou rééducation ;
- d'une équipe d'agents de service hospitaliers qui assure l'entretien quotidien de votre chambre et des locaux de l'unité ;
- d'une secrétaire médicale qui frappe les comptes rendus opératoires et d'hospitalisation, ainsi que les certificats médicaux qui vous sont nécessaires, et gère la tenue de votre dossier médical ;
- d'un cadre de santé, responsable de l'organisation et de la qualité des soins qui vous sont dispensés, en lien avec l'équipe médico-chirurgicale ;
- d'une assistante sociale, que vous pouvez, au cours de votre séjour, rencontrer pour vous conseiller, vous soutenir, vous orienter et vous informer sur les dispositifs d'action sociale, les démarches en lien avec votre situation ou dans la perspective de votre sortie d'hospitalisation ;
- d'un psychologue qui se présentera sur votre demande afin de vous écouter et vous soutenir tout au long de votre hospitalisation ;
- d'équipes de spécialités : addictologie et tabacologie, gériatrie, psychiatrie et psychologie, douleur, diabétologie, diététique, orthoprothésie...



RENNES URGENCES MAINS (RUM)

propose une prise en charge spécifique liée à la traumatologie et microchirurgie de la main (chambre chauffée, fenêtres fermées, limitation du nombre de visites...).



VOTRE ACCUEIL

À votre arrivée dans l'unité, vous serez accueilli par un binôme infirmier et aide-soignant qui se présentera à vous.

Il vérifiera votre dossier médical, assurera la prise en charge post-opératoire, les soins de surveillances cliniques, appliquera les prescriptions écrites et les protocoles de lutte contre la douleur et en assurera la traçabilité.

Il vous donnera la possibilité de désigner une personne de confiance (sauf si vous êtes mineur ou sous tutelle), de faire une déclaration écrite de vos directives anticipées et vous informera sur la possibilité de réaliser un inventaire de vos effets personnels et d'un dépôt de vos objets de valeurs.



Unité de
traumatologie

INFORMATIONS PRATIQUES

comment venir contacts

Hôpital Pontchaillou
Suivre "bloc hôpital" • Niveau 4
2, rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes cedex 9

Méto :
station Pontchaillou

Bus : lignes 2 - 31
arrêt Anatole France
n xxxoxoxo

La Navette ^{plus}

Une navette gratuite est à votre disposition à partir du parking P4 et du méto



VOTRE SÉJOUR AU QUOTIDIEN

Au cours de votre hospitalisation vous serez vu :

- par l'interne d'orthopédie et un senior chirurgical, quotidiennement lors d'une visite matinale dans votre chambre, entre 8h 30 et 10h ;
- par l'interne d'orthopédie, lors d'une contre-visite entre 17h30 et 19h, si votre état de santé le nécessite ;
- par un anesthésiste si votre état de santé le nécessite ;
- par le médecin responsable de l'unité les lundi et vendredi matins ;
- par le chef de service d'orthopédie le mercredi matin.

Sur prise de rendez-vous, vous serez reçu dans les 48h par le chirurgien ou son interne.

Des staffs médicaux (réunions médicales) ont lieu :

- pour les fractures du membre supérieur, le jeudi soir,
- pour les fractures du membre inférieur, le mardi soir.

Les équipes chirurgicales et médicales assureront les prescriptions médicales nécessaires à votre prise en charge.

Votre orientation et devenir sont prescrits par votre opérateur selon le geste chirurgical et votre environnement médico-social.

Durées moyennes de séjour (DMS) selon le motif d'hospitalisation :

- fractures du membre supérieur : 1 à 3 jours puis retour à domicile avec possibilité de mise en place d'aides avec le service social ;
- fracture du membre inférieur : 5 à 8 jours selon environnement et les consignes médicales : soit retour à domicile avec plan d'aide mis en place par le service social, soit centre de convalescence/rééducation selon le type de fracture
- poly fracturés : relatif à l'évolution et l'environnement, retour à domicile avec HAD (Hospitalisation à Domicile) ou convalescence/rééducation
- polytraumatismes : pas de durée moyenne de séjour, relative à l'évolution et au centre de rééducation.

L'opérateur aura donc prescrit selon votre motif d'hospitalisation, soit un retour à domicile, un soin de suite et réadaptation (SSR), soit un centre de rééducation. Le retour à domicile avec la mise en place d'un plan d'aides peut être coordonné en collaboration avec le service social de l'hôpital et la CPAM via le PRADO (Plan de retour d'aide à domicile).

L'infirmière de gestion des lits s'assure de l'envoi des demandes de SSR, HAD et de centre de rééducation via le logiciel ORIS.

L'infirmière, lors de la sortie, vous remet le dossier de sortie complet et prévoit le transport s'il est nécessaire.

La secrétaire frappe les comptes rendus opératoires et d'hospitalisation, ainsi que les certificats médicaux qui vous sont nécessaires pour votre sortie. Un double des différents comptes rendus sera adressé par courrier à votre médecin référent dans les 8 jours après votre sortie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision

L'accès à la télévision est gratuit au CHU.

Téléphone

Une ligne téléphonique fixe, est ouverte dès votre entrée dans l'unité. Pour tout appel vers l'extérieur il vous est nécessaire de contracter un crédit téléphonique auprès de la régie située dans le hall de l'hôpital. Toute réception d'appel est gratuite.

Visites

Les visites sont autorisées de 13h à 20h, mais certains aménagements sont envisageables après échange avec l'équipe soignante et au regard de votre prise en charge: horaires, conditions d'accès, visites des enfants, nombre de visiteurs...

Nous vous rappelons que le bruit, le nombre important et la durée des visites sont sources de fatigue pour vous même et vos voisins.

Sortie

Les sorties se font tous les jours, dès le matin après accord médical.

PÔLE LOCOMOTEUR

Service de chirurgie orthopédique, réparatrice et traumatologique
Unité de traumatologie • Rennes urgences mains



Hôpital Pontchaillou - Bloc hôpital - 4^e étage - petite aile



Chef de service : Pr Thomazeau

Responsable médical • unité de traumatologie : Pr Ropars

Responsable médical • Rennes urgences mains : Dr Dréano

Cadre de santé : 02 99 28 94 77

Unité d'hospitalisation : 02 99 28 94 78 [24h/24]

Secrétariat : 02 99 28 43 74 [de 8h 30 à 16h 30 du lundi au vendredi]

Secrétariat du service social : 02 99 28 94 10 [de 9h à 17h du lundi au vendredi]

